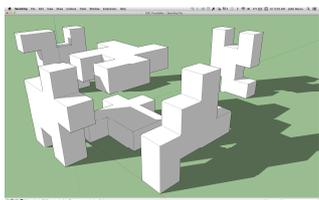




FORMATION

GOOGLE SKETCHUP – PRESENTEZ VOS PROJET EN 3D



Le + : apprenez à utiliser ce logiciel gratuit – un + commercialement!!

Dates : 9, 19/03 et 3/04/2020

Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot à Cahors

Horaires : 9h00-17h

Durée : 3 jours soit 21 heures

Frais supportés par l'entreprise : 48 € / pers.*

A titre indicatif, le coût global de la formation s'élève à 630€/pers.

Objectifs : pouvoir présenter à vos clients leur projet en 3 dimensions et pouvoir intégrer cette présentation à votre devis. Cet outil permettra un plus commercialement sur la présentation du projet proposé.

Contenu pédagogique

- ☞ Modéliser rapidement et facilement des objets en 3D pour les intégrer dans vos devis
- ☞ Visualiser ses dessins en 3D
- ☞ Modifier et améliorer des dessins

Moyens pédagogiques

- ☞ Mise à disposition d'un ordinateur portable par stagiaire
- ☞ Travail sur exercice concret pour favoriser la pratique et l'acquisition du logiciel

Bon à savoir !

Le crédit d'impôt Formation pour la formation du Chef d'entreprise.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation par le ou les dirigeants de l'entreprise dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise, et le taux horaire du Smic (en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt).



FORMATION

GOOGLE SKETCHUP – PRESENTEZ VOS PROJET EN 3D

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

A la Chambre de Métiers et de l'artisanat du Lot – Rue St Ambroise – 46000 CAHORS

Ou / Mail : formation@cm-cahors.fr

Entreprise :

Adresse :

CP – Ville :

N° Tél. Mail

SIRET : APE :

Mois et année de l'immatriculation de l'entreprise au Répertoire des Métiers :/.....

Stagiaire /Nom – Prénom :

Date de naissance : Mail

N° Tél.

Statut dans l'entreprise : Chef d'entreprise* Conjoint (e) Collaborateur –trice

Salarié (e) Autre, précisez

* Régime Micro-entreprise : Oui Non

Si oui, fournir copie d'une déclaration de chiffre d'affaires non nulle sur les 12 derniers mois précédant l'entrée en stage.

Coût* : Chef d'entreprise/Conjoint (e) Collaborateur-trice

Montant des frais d'inscription : 48 € à régler par chèque à l'ordre de la CMA46

Les frais pédagogiques ont fait l'objet d'une demande de prise en charge assurée par nos soins auprès du Conseil de la Formation de la CRMA Occitanie.

* **Salarié ou autre cas**, le coût de la formation s'élève à 630€ (au préalable de la formation, consultez le Service Formation de la Chambre de Métiers afin de constituer une demande de prise en charge auprès de votre OPCA)

Fait à, le2020, Signature + cachet du Chef d'Entreprise

Bon à savoir !

Le crédit d'impôt Formation pour la formation du Chef d'entreprise.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation par le ou les dirigeants de l'entreprise dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise, et le taux horaire du Smic (en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt).